

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, CAMPOS, CAPDEVOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, PEYROULET, CUYALA-PROVENCE, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : Mme LALANNE (Mme CAMPOS), Mme BERGÉ (M. PEYROULET), M. REIMANN (M. CAYRON)

Absent excusé : M. MALABAT

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 19 h, par la lecture du Compte-Rendu du Conseil Municipal précédent et de la charte de l'élu local.

Le nouveau conseil municipal, élu pour la période 2020 - 2026, est entré dans la phase active de son mandat. Bernard PEYROULET, le maire, et les élus ont suivi un ordre du jour déjà chargé, pour le premier conseil formel de la mandature. La composition de 6 commissions thématiques de travail a notamment été finalisée, et les premières délibérations votées à l'unanimité.

Les commissions municipales, qui se sont aussitôt mises en travail, sont composées de :

- "*Urbanisme, Voiries et Mobilités*" : Muriel BAREILLE (1^{ère} maire-adjointe), Vincent DOUARD, Gisèle LALANNE, Julien PROVENCE

- "*Espaces naturels, Environnement, Agriculture et Restauration scolaire*" : Hervé HUSTET (2^{ème} adjoint), Thomas LENOIR (chargé de mission), Cédric GELIZÉ, Denis LAFAILLE.

- "*Patrimoine, Personnels, Parcs et jardins, Plan de sauvegarde, Logistique associative*" : Karine LAPLACE-NOBLE (3^{ème} adjointe), Patricia CAMPOS, Romain MALABAT.

- "*Développement économique, Services de proximité, Emploi et insertion*" : Francis CHAPOTHIN (4^{ème} adjoint), Geneviève BERGÉ, Gaëlle CAPDEVOLLE

- "*Solidarités, Affaires sociales, Personnes âgées, Intergénérationnel, Vie scolaire et périscolaire*" : Caroline LACROIX (5^{ème} adjointe), Laurence SENTAURENS (chargée de mission), Patricia CAMPOS, Floriane LANDRIEU, Angélique VIRLOGEUX, Yves ALLANOT.

- "*Communication, Evènementiel, Culture*" : Gérard CAYRON (6^{ème} adjoint), Anne-Claire TADDEI, Julien REIMANN.

Les représentants de la commune auprès d'une quinzaine d'organismes, via des délégations, ont aussi été désignés.

	TITULAIRE	SUPPLÉANT
Office Nationale des Forêts	HUSTET H.	LENOIR T.
Conseiller défense	CHAPOTHIN F.	
CNAS	LACROIX C.	BUGARD C.
ASA Irrigation	HUSTET H.	
SM Pau Béarn Mobilité	BAREILLE M.	DOUARD V.
Référent Hygiène et Sécurité	LAPLACE-NOBLE	
Com Appel d'Offre	CHAPOTHIN F. HUSTET H. LAPLACE-NOBLE K.	TADDEI A.-C. CAMPOS P. BAREILLE M.
S.D. Electrification P.A.	PROVENCE J.	BAREILLE M.
ADMR	VIRLOGEUX A.	CAMPOS P.
S.S.I.A.D.	CAMPOS P.	LANDRIEU F.
AFAFAF	HUSTET H.	LENOIR T. GELIZE C.

Pour le CCAS les élus désignés sont :

- Mme LACROIX C.
- Mme SENTAURENS L.
- Mme VIRLOGEUX A.
- Mme LANDRIEU F.
- Mme CAMPOS P.
- M. ALLANOT Y.
- Mme BERGÉ G.

Pour la Commission Communale des Impôts Directs, une liste de 32 personnes a été transmise à la DGFIP.

INTERTITRE/ Taxes foncières : hausse modérée

Une hausse très modérée des taux de taxes foncières (pour le bâti et non bâti) a été par ailleurs votée. En 2020, ces taux seront respectivement de 13,17% et 48,26%, ce qui pour l'ensemble représente une augmentation de 1%. La taxe d'habitation, appelée à disparaître, n'a pas fait l'objet d'un vote, son taux restant figé au niveau précédent. Les deux taxes foncières représentent pour la commune une recette fiscale d'environ 524 000 €.

De nouveaux tarifs des services de cantine et garderie ont aussi été fixés :

Le repas pris à la cantine est désormais de 3,26 € (+ 3 centimes) et 4,60 € pour un enfant ne résidant pas dans la commune.

L'heure de garderie est à 2,15 € (2,80 € pour les non-résidents). Ce prix s'applique pour les 8 premières heures. Au-delà, un forfait de 24.58 € est proposé.

Enfin, il a été procédé à une création de poste pour le service dédié à l'animation, l'école, le temps périscolaire et le centre de loisirs, ainsi que de personnels saisonniers ou des ateliers Jeunes.

Diverses Délibérations :

- Deux baux emphytéotiques de 53 ans sont validés pour la mise à disposition de 2 terrains à l'OPH65 afin de réaliser :

- ❖ 3 logements pour personnes âgées autonomes : Rue du Béarn
- ❖ 6 villas locatives : Chemin du Stade

- Convention de financement de la Résidence Jeune entre Habitelem, la CCLB et la Commune.

- Convention de servitude pour une canalisation de gaz

- Motion de l'action de l'ADM64 et AMF afin d'alerter l'Etat sur la nécessité de préserver l'autofinancement des collectivités.

Prochain conseil municipal : le 4 septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Fait à SAUVAGNON, le 30 juin 2020



Le Maire,
Bernard PEYROULET